

Définition – contexte

Le Parc naturel régional (PNR) de la Sainte-Baume, a été créé le 20 décembre 2017.

Il rassemble 26 communes à cheval sur les départements du Var et des Bouches-du-Rhône, 1 commune associée et a pour missions de protéger le patrimoine notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages, de contribuer à l'aménagement du territoire, de contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ; d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ; de réaliser des actions expérimentales dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherches (art R333-1 du Code de l'Environnement).

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume est la structure juridique responsable de la mise en œuvre de la Charte du PNR par les collectivités de ce territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure 6 « Assurer une gestion cohérente, économe et concertée de la ressource en eau », le Parc s'appuie sur la mise en œuvre des contrats de rivière et schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) par les syndicats de bassin versant pour la protection des cours d'eau.

Le Parc travaille quant à lui à l'amélioration des connaissances des ressources en eau souterraines et à leur préservation. A ce titre il a réalisé depuis 2019 une étude de définition de Zones de sauvegarde des ressources stratégiques du SDAGE sur son territoire.

Le chargé.e de mission ressource en eau aura pour mission la mise en œuvre du programme d'action issu de cette étude, le développement d'une gouvernance de gestion et de suivi de ces ressources et l'animation territoriale nécessaire.

Missions & Activités

Acquisition de connaissance des ressources en eau

- Pilotage et suivi des études ressources à l'échelle du PNR
- Développement de partenariat avec les universités et organismes de recherche
- Centralisation et communication des données
- Définition des aires d'alimentation de captage prioritaire du SDAGE

Suivi de l'état quantitatif des zones de sauvegarde

- Mise en place de la gouvernance du réseau de suivi des sources
- Participation au suivi des débits des sources
- Veille sur les prélèvements dans les zones de sauvegarde



Une autre vie s'invente ici

Accompagnement technique de projets

- Conseil et avis auprès des porteurs de projets pouvant impacter la ressource en eau
- Appui aux acteurs du territoire sur l'amélioration des connaissances

Animation territoriale

- Assure le porté à connaissance des enjeux eau du territoire Parc
- Appui et animation de l'intégration des zones de sauvegarde dans les documents d'urbanisme
- Accompagnement de projets de protection qualitative et quantitative des eaux souterraines
- Appui aux chargés de missions thématiques du parc pour la prise en compte de la préservation des eaux souterraines dans leur projets
- Veille et conseil auprès des services de l'état pour la protection des zones de sauvegarde

Information, communication, sensibilisation

- Gestion et alimentation du système d'information territorial sur les ressources en eau
- Mobilisation citoyenne autour des enjeux de préservation des ressources en eau

Cadre d'emploi de rattachement

Filière administrative ou technique. Catégorie A.

Durée du contrat

Agent titulaire de la fonction publique ou contractuel dans le cadre d'un CDD de 3 ans.

Compétences, connaissances requises et aptitudes

Profil recherché :

- Niveau Bac +5 en hydrologie / hydrogéologie / gestion intégrée des ressources en eau;
- Expériences similaires en collectivités minimum de 3 ans.

Connaissances :

- Sciences de l'hydrogéologie et de la karstologie
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Connaissance des acteurs et des politiques publiques du domaine d'activité
- Connaissance de la réglementation du domaine d'activité (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques)

- Connaissance des dispositifs d'intervention et de financement dans son domaine d'activités ;
- Maîtrise des méthodes et outils de modélisations et de suivis hydrologiques ;
- Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) et outils de bureautiques

Savoir-faire & Savoir être :

- Animer un réseau
- Capitaliser une expérience, une connaissance
- Conduire un projet, une démarche
- Traduire un projet en plan d'actions
- Aptitudes à la concertation, à la négociation / médiation et à la conduite de réunions
- Qualités relationnelles, conviction, force de persuasion, sens de l'écoute et des responsabilités
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse.

Conditions d'exercice

Le Chargé de mission est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur du Syndicat mixte du Parc naturel régional et du responsable du pôle « Paysage, Biodiversité et Gestion de l'espace ».

Il est placé sous la direction opérationnelle du responsable de pôle qui coordonne au sein de l'équipe les actions de ce domaine avec d'autres. Il rend compte auprès de ceux-ci de la mise en œuvre des programmes d'actions dont il a la charge. Il participe aux travaux conduits par les autres chargés de mission pour développer une approche transversale et/ou une vision régionale. Il propose les programmes annuels et pluriannuels d'opérations et leur plan de financement.

Il est en relation avec les acteurs partenaires de son domaine, les services concernés de l'Etat, de la Région, du Département, et de leurs agences ou établissements publics, les organismes socioprofessionnels et les associations, notamment : la DREAL, la DDTM, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse... Il a la charge de monter les partenariats et participer à la négociation des financements.

Il travaille au côté des élus du syndicat mixte.

Le chargé de mission apporte l'expertise de son domaine d'activité, il participe à l'analyse des évolutions du territoire et à l'identification des enjeux. Il évalue les possibilités d'action offertes par l'évolution réglementaire dont il se tient informé.

Recrutement

Présentation de la candidature

Les candidatures (lettre de motivation + CV+ dernier arrêté de situation administrative pour les agents publics) sont à adresser par courriel à : recrutement@cdg83.fr
Préciser l'objet : candidature au poste de Chargé de mission « Ressources en eau »

- Date limite de dépôt des candidatures : 01/11/2021
- Commission de recrutement prévue : mi-nov 2021

Contacts / Informations

Administratif :

Centre de Gestion de la FPT recrutement@cdg83.fr

Technique :

Thierry Darmuzey – Responsable du pôle Paysage, Biodiversité et Gestion de l'Espace
thierry.darmuzey@pnr-saintebaume.fr

Téléphone 04 42 72 35 22

Documentation élémentaire

Sur la structure et le projet de PNR Sainte-Baume :
www.pnr-saintebaume.fr

La Charte du Parc naturel régional :

<https://www.pnr-saintebaume.fr/vivre-le-parc/la-charte-du-parc/>

Politique de gestion des ressources stratégiques :

<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/eau-potable-et-assainissement/eau-potable/ressources-strategiques-pour-laep>